

**Allocution**

**prononcée à Lévis**

**le 20 juin 2009**

**par**

**Jean-Paul Doyon**

**initiateur du projet de conservation**

**et président-fondateur**

**de la *Société de conservation***

***et de mise en valeur de La Grande plée Bleue***

**lors de son 20ième anniversaire du projet**

**Historique**

**d'un**

*legs avantageux*

**de la part d'un**

**écologiste**

**à la communauté**

**de la ville Lévis**

Mesdames, messieurs, bienvenue à tous ceux qui se sont déplacés au restaurant du Club Auto-Neige Ville-Marie de Lévis. Nous sommes ici, pour souligner en ce jour le 20 ième anniversaire de la création de la *Société de conservation et de mise en valeur de la Grande plée Bleue Inc.* et je m'en réjouis personnellement ! Voilà un événement qui permet de revoir les visages de nos nombreux collaborateurs dont pour certains d'entre eux nous avons perdu la trace. Cette occasion toute spéciale va me permettre de remettre les pendules à l'heure sur certains points du dossier. Certains propos que je vais prononcer, devant vous, n'engage que moi-même !

**Voici donc le contexte global où s'est construit le projet.**

Certains individus se sont grandement interrogés dans le passé sur la légitimité de mon implication directe comme écologiste durant les 15 années qui se sont échelonnées entre 1979 et 1994. Sournoisement, de nombreuses pressions politiques se sont exercées à la longue afin de réduire ma capacité d'intervention publique et afin par la suite de compliquer mon accès aux médias parce que je n'avais pas reçu un mandat de la population pour exprimer de nombreuses positions. En ce qui me concerne, il y a d'autres formes de légitimation bien plus importantes que la forme de légitimation démocratique pour pouvoir défendre l'environnement en général. Cette forme de légitimation apolitique dont je vous parle est antérieure à tous les assauts idéologiques que les humains font subir à la réalité naturelle de la vie. Comme pour moi et pour vous tous, la << VIE >> est la première forme de légitimité que nous sommes en mesure d'expérimenter. Comme écologiste, comme pour d'autres individus qui défendent la cause environnementaliste, l'environnement en lui-même et les problèmes qui surgissent quotidiennement suffisent à nous procurer cette légitimité indiscutable par la réalité des faits. S'il y a des individus qui s'interrogent dorénavant sur votre légitimité d'agir dans un dossier particulier qui touche l'environnement, dites-vous qu'ils essaient de vous museler parce que vous êtes, peut être, trop dérangeants pour eux ou trop efficace dans vos interventions. C'est pour ça que je n'ai jamais ressenti le besoin de faire de la politique comme bien des gens m'ont incité verbalement à le faire. J'ai subi aussi des pressions par écrit, dans son article, Yvon BONNEAU

du *journal Rive-Sud Express*, du 23 décembre 1990, dans la chronique « Coup de balai », disait en ces termes : « Au président de la Fondation Écho-Logie, Jean-Paul Doyon, de se “ recycler ” en politicien pour avoir une véritable influence sur son “ environnement ”... » Donc, il ne faut pas rechercher obstinément un point d'appui socio-politique pour défendre l'environnement. La << RÉALITÉ COMMUNE À TOUS >> vous le procure par les faits observables de la dégradation de la Nature que les scientifiques corroborent abondamment depuis un certain temps.

Sans vouloir minimiser l'importance du monde politique, je peux vous dire honnêtement que la plupart des dossiers que j'ai touchés ont été réglés ou sont en voie de réalisation sans que j'aie eu à me recycler un jour en politicien. Je préfère l'option de l'influence ! Cette légitimité toute naturelle demeurera toujours en vigueur tant et aussi longtemps que votre action gardera comme objectif clair de défendre l'intégrité de l'environnement global comme réalité universelle. Si votre action comme écologiste ou comme environnementaliste est pour vous faire, en priorité, du capital personnel en vue de parvenir à graduer vers un autre forum ou qu'un jour s'infiltré dans votre esprit une confusion des genres et un mélange toxique (écologie + économie), alors cette légitimité toute naturelle disparaîtra évidemment. À ce moment-là, les gens auront le privilège de vous questionner sur votre légitimité réelle !

Cette confrontation qui perdure entre le monde de la politique et le monde communautaire qui défend avec acharnement l'environnement, va toujours demeurer tant et aussi longtemps que la société ou, devrais-je dire, les sociétés occidentales, demeureront confortables dans une logique culturelle immuable où le mode de vie sacralise la << notion de développement >> à tout prix. Écoutez autour de vous, lisez les journaux, les différents acteurs qui ont accès aux médias ne parlent qu'en termes de développement ! Après avoir réfléchi longuement sur cette question, le mot << développement >> est pour moi synonyme d' << **habitudes boulimiques collectives** >>. Tant et aussi longtemps que nous ne remettons pas en cause ce mode de vie tel que nous le connaissons aujourd'hui, l'environnement perdra de plus en plus de son intégrité naturelle quelque soit le discours en place. J'associe aussi au concept de développement la notion

de << progrès >> comme valeur suprême occidentale parce qu'ils sont voisins. Y a-t-il vraiment progrès quand l'environnement perd à chaque jour de son intégralité naturelle à cause des activités humaines de développement de toutes sortes ? L'expression << développement durable >> n'est qu'une opération de maquillage par un marketing vert efficace fabriqué en 1987 par la *Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement*, dirigée par le Premier ministre de Norvège, madame Gro Harlem Brundtland. Cette expression améliorée a au moins le mérite de vous dire clairement que le modèle de développement en place demeurera durable sur Terre et que ce sera la seule manière de vivre des pays développés. Même s'il y a eu un effort particulier pour réhabiliter le concept actuel par les membres de la commission, l'habitude boulimique du système dominant alimenté par l'idéologie de la croissance soutenue des économies en place demeurera toujours la même si nous n'en changeons pas les fondements idéologiques qui la soutiennent dans la réalité de tous les jours. Vous ne pouvez pas dire à un individu qu'il maigrira dans les prochains mois en gardant les mêmes habitudes boulimiques de son régime alimentaire tout en négligeant en même temps de faire de l'exercice physique. Et cette remise en question fondamentale, je ne la vois pas sur mon radar ! C'est dans ce contexte que le dossier de la Grande plée Bleue a évolué jusqu'à ce jour. Si nous vivions dans les faits dans un mode de vie plus harmonieux avec la Réalité de la Nature, la mesure de protection de la tourbière serait une opération inutile. L'économiste français (1903-1987), monsieur Fernand PERROUX qui a écrit en 1961 *l'Économie du XXe siècle* chez PUF, nous explique que la notion de développement qui <sup>1</sup> « englobe et soutient la croissance » est basée sur des <sup>2</sup> « structures sociales, des institutions, des habitudes d'esprit ». Et le même auteur précise que le développement <sup>3</sup> « est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global ». Pour pouvoir implanter un mode de vie qui tourne le dos aux vieilles habitudes idéologiques, ces mêmes paramètres devraient être modifiés de façon significative par une prise de conscience planétaire pour s'adapter à la vraie réalité ! Les idéologies dominantes qui nous conditionnent actuellement font des ravages ! Comment pourrions-nous vérifier qu'il y a une amorce de changement des mentalités ? Lorsque les gens cesseront de croire que le << marché >> ou le << libre marché >> va résoudre tous les problèmes écologiques de la planète. Au contraire, c'est lui qui crée les problèmes écologiques

que nous connaissons aujourd'hui parce qu'il est en fait la somme de toutes les « habitudes d'esprit » réunis dans son mécanisme dynamique incontrôlé. À notre époque, le laisser-faire est à la mode ! Lui imposer une direction plus respectueuse de l'environnement, dans son *modus operandi*, serait la meilleure démonstration d'un changement durable ! En attendant que les corrections se fassent significativement, la création d'une réserve écologique de la Grande plée Bleue doit être une réussite parce qu'il existe une << boulimie sans précédent à vouloir toujours occuper du territoire >> comme partout ailleurs dans les pays dits développés !

### **Permettez-moi maintenant un bref historique de mon implication.**

Comment ce projet a-t-il vu le jour ? Ce projet a germé dans le cadre de la Fondation Écho-Logie fondée en 1979, oeuvrant principalement sur la rive sud de Québec, et lequel, à l'époque était un organisme à but non lucratif voué à l'éducation, à la sensibilisation et à la promotion des questions environnementales. La Fondation a touché de nombreux dossiers où elle ne se gênait pas d'intervenir publiquement avec la collaboration grandement appréciée, principalement des journaux locaux. Cette forme d'intervention était de l'éducation et de la sensibilisation à la cause environnementale et surtout, l'éducation de la population en rapport aux comportements politiques de ses élus. Sans dresser une liste exhaustive des dossiers qu'elle a touchés de plus près, la Fondation Écho-Logie a défendu bec et ongles deux dossiers en particulier qui seront mis en lumière dans cette allocution. Quel événement en particulier a fait que ces deux dossiers ont pu prendre une telle ampleur ? Le directeur des communications de la Fondation Écho-Logie d'alors, Monsieur Pierre Perreault, me dit amicalement un jour ceci : « Nos interventions publiques sont souvent négatives et il faudrait changer cela ! » Sur le coup, je fus surpris de sa réaction. Après mûres réflexions, je me dis qu'il fallait dorénavant faire nos interventions publiques en proposant aux gens concernés des solutions positives et pratiques à chaque fois que l'occasion se présentait. Mais, dans mon esprit, il fallait aller encore plus loin, c'est-à-dire proposer des projets concrets dont la population pourrait bénéficier sur une longue période de temps. L'écologie peut être aussi positive ! Ayant été influencé par le << Père de la récupération au Québec >>, feu Monsieur Normand Maurice, décédé le 31 décembre 2004, cela

m'a donné l'énergie pour faire de même dans mon milieu. C'est à partir de cette discussion avec mon collègue Perreault et sous l'influence de Normand Maurice que j'ai mis en branle entre 1983 et 1991 l'idée de faire la promotion de la récupération et d'inciter les villes à instaurer la collecte sélective des déchets (ressources naturelles) sur la rive sud de Québec. C'était le dossier où j'étais personnellement le plus confortable et le plus cohérent en fonction de mon mode de vie. Par exemple, inciter les gens à ne pas avoir une automobile tandis que tu en possèdes une, il y a une incohérence évidente entre le discours et le geste. C'est ce que j'ai voulu éviter dans ma vie le plus possible ! Après tous ces efforts soutenus, la Ville de Lévis créa le 12 juin 1989 (Résolution 89-388) un Comité consultatif pour l'étude de la récupération et le recyclage des déchets, et elle implantât peu de temps après la collecte sélective des déchets sur son territoire (contrat alloué en juillet 1992) à la recommandation de ce même comité. Car, pour ce conseil municipal de l'époque, la Fondation Écho-Logie, connaît pas dans ce dossier !

En 1979 la petite famille Doyon déménage à Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy pour pouvoir vivre plus proche de la campagne. Un beau dimanche, nous visitons le territoire environnant. Tel ne fut pas ma surprise de voir qu'il existait une vaste tourbière sur le territoire de cette municipalité. Je me suis dis : voilà devant moi le deuxième projet positif à mettre en œuvre dans la communauté sans plus tarder. À partir de cette occasion, je suis devenu l'initiateur du projet de conservation de la tourbière de la Grande plée Bleue. Première étape : << **Acquérir une connaissance plus exhaustive du milieu naturel** >>. Une subvention de 3000\$ est accordée à la Fondation Écho-Logie par le Ministre de l'environnement du Québec Monsieur Adrien Ouellette qui a permis de réaliser en 1985 l'étude préliminaire intitulée : *Potentiel pour la conservation et la mise en valeur de la Grande plée Bleue* par la biologiste madame Carole Carrier. << **J'en ai parlé !** >> Comme le montre cette plaquette, concernant une entrevue faite le 28 juillet 1987 par le journal *Le Peuple Tribune*, le journaliste Luc Nolet a fait un portrait de moi comme un militant écologiste tout en retransmettant mon désir d'aménager un jour la tourbière pour fins d'éducation et de recherches scientifiques. Cette plaquette que je tiens fièrement dans les mains démontre que la promotion de ce projet a été plus loin qu'une simple discussion de salon. << **J'ai recruté !** >> Je me mets aussitôt à la recherche d'amants de la nature qui auraient

le désir de conserver ce milieu naturel et d'en faire une << réserve écologique >> le plus vite possible parce dans certains secteurs visités, j'ai pu voir des interventions humaines incompatibles avec le principe de protection du milieu. Des activités de drainage mettaient en danger l'intégrité même de la tourbière. Cependant, il fallait sortir ce projet de la Fondation Écho-Logie, afin de le protéger à long terme des humeurs et des susceptibilités de la classe politique. **Jadis, dans mon esprit, ça voulait dire << comme aujourd'hui >>, que l'organisation à voir le jour aurait strictement à remplir son mandat de conservation et de mise en valeur du milieu humide et à laisser d'autres organismes défendre d'autres dossiers qui pourraient surgir spontanément dans le paysage politique au cours des prochaines années. Ainsi, il serait terminé le temps de faire des interventions publiques << directes ou indirectes >> qui pourrait mettre en danger la réussite du projet dans l'avenir.**

Maintenant, il fallait mesurer l'intérêt des gens vis-à-vis un tel projet environnementaliste et procéder en deux étapes. **NOUS AVONS AGI !** C'est pourquoi le 26 septembre 1988, en conférence de presse, la Fondation Écho-Logie annonçait la création d'un **Comité provisoire pour la mise en valeur de La Grande plée Bleue** lequel était composé de Brigitte Sylvain, biologiste ; Carole Carrier, biologiste ; Robert Charpentier, administrateur désigné de la Société linéenne de Québec, Gerry Frassett, conseiller pédagogique ; Robert Gauthier, conservateur de l'Herbier Louis-Marie de l'Université Laval, Jean-Claude Dignard, communicateur radio et de Serge Bouchard, à l'époque, maire de la municipalité Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy.

Huit mois plus tard, le 16 juin 1989, la Fondation Écho-Logie était fière d'annoncer la constitution de la **Société de conservation et de mise en valeur de La Grande plée Bleue**. Les membres fondateurs sont : Michel Michaud, vice-président (aménagiste du territoire), Brigitte Sylvain, secrétaire (écologiste), Me Armand Rousseau, trésorier (avocat), Serge Bouchard, administrateur (ingénieur civil et maire de Saint-Joseph-de-Lévy), Luc Trépanier, administrateur (géographe), Jean Cazes, administrateur (géographe-écologiste), Robert Gauthier, administrateur (professeur-chercheur et conservateur de l'Herbier Louis-Marie à l'Université Laval) et



finalement celui qui vous parle. Cette étape confirmait dans les faits une certaine volonté des gens du milieu de préserver intégralement cet écosystème de 1486 hectares<sup>4</sup>.

Que s'est-il passé après cette étape décisive ? Il y eut trois projets précis qui ont permis au Ministère de l'Environnement du Québec de mieux connaître la spécificité écologique du milieu naturel. Simultanément à la création de la Société de conservation, la Fondation Écologie a reçu une subvention d'Emploi et Immigration Canada " Article 25 " de 68 238\$ pour la réalisation d'une étude de faisabilité de la mise en valeur de la tourbière pendant 24 semaines et a permis de faire la deuxième étude de végétation complète, toutes deux publiées en août 1999. Un deuxième volet de 20 980\$ a suivi pour compléter le travail.

Entre temps, en avril 1990, la Société fait une demande écrite officielle au MENVIQ pour la création d'une réserve écologique. Pourquoi cette fixation sur le statut de réserve écologique ? Parce que ce statut semble à ce jour être la garantie la plus appropriée, sur une longue période de temps, qui permettra au milieu de conserver son intégrité naturelle par la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (L.R.Q., c. C-61.01), laquelle loi crée les réserves écologiques au Québec. Un parc municipal semble être moins évident !

Toujours par le même programme fédéral cité précédemment, une subvention de 64 494\$ a été accordée de juillet à décembre 1990 pour la réalisation d'un vidéo sur la tourbière avec des commentaires inestimables de Monsieur Frédéric Bach, du comédien disparu Monsieur Serge Turgeon et de Monsieur Robert Gauthier spécialiste des tourbières au Québec. Un programme PDE de 55 975\$ a permis de réaliser de janvier 90 à juillet 1991 un plan de communication et une stratégie de levé de fonds. Cette efficacité à recevoir des subventions est due à la compétence des collaborateurs de chaque projet. Chaque équipe remplissait un formulaire de subvention avant de terminer son mandat pour pouvoir aboutir à l'objectif final.

Le 7 septembre 2005, lors d'une conférence de presse, il y a eut une tentative de récupération politique malhabile du projet de la part d'un << petit maire >> et de son

administration voulant faire un parc municipal ou un parc urbain sur la totalité du territoire de la tourbière au lieu d'appuyer la Société dans son projet initial. On appelle ça, l' « art cynique de tasser les forces du milieu pour pouvoir par la suite se faire du capital politique sur le dos des autres ». Chose surprenante, le même individu blâme l'administration municipale actuelle du même geste qu'il a fait lui-même dans le dossier qui nous intéresse. Très récemment, dans l'édition du 3 juin dernier *du Journal de Lévis*, le journaliste Marc-André GAGNON fait une entrevue avec l'ex-maire de Lévis. Je cite uniquement le début de l'article : « Jean Garon semble craindre que l'actuelle mairesse, Danielle Marinelli, puisse s'attribuer des réalisations qui avaient trouvé, selon lui, leur amorce sous l'administration précédente. » Et ce qui est plus amusant, l'arroseur semble être arrosé. Est-ce que c'est monnaie courante au Québec, sur le plan municipal de voler les initiatives positives aux forces du milieu ? J'ose croire que la présente administration municipale Marinelli est capable de s'élever au-dessus de tout cela ? Afin de réduire le cynisme que la population a envers la classe politique, je suis certain que la présente administration n'a jamais eu l'intention de s'accaparer les initiatives des autres à son compte ?

### **Dans un futur rapproché.**

La croyance populaire porte l'idée ces jours-ci que la venue de femmes en politique changerait pour le mieux les habitudes politiques du passé. Comme nous ne pouvons pas tenir responsable l'administration actuelle des gestes disgracieux qui ont été posés par le passé, Madame la Mairesse, nous acceptons de tourner la page, et « je vous demande », « nous vous demandons » de faire une différence positive dans ce dossier. Souvent, vous affirmez fièrement que vous appréciez vous joindre, au nom de la ville, à des partenaires économiques, coopératifs, culturels ou à des partenaires dans le domaine touristique pour ne nommer que ceux-là. Je pense que la population apprécie cette initiative inclusive des forces du milieu. Vous démontrez, par ce geste d'association avec les différents intervenants du milieu que la Ville de Lévis est dynamique et collabore avec ses acteurs de premier plan. Il est maintenant temps que la Ville de Lévis par votre intermédiaire s'associe à la Société de la Grande plée Bleue, qui soit dit en passant est un intervenant et un partenaire environnemental de très grande valeur parce qu'elle

a initié (incluant la Fondation Écho-Logie) et qu'elle a parrainé un projet << éminemment positif >> durant les 20 dernières années, projet dont la ville de Lévis et ses nombreux citoyens devraient être fiers. Je ne sais pas si les gens sont vraiment conscients de l'impact de ce projet, dans les prochaines années, Lévis aura sur son territoire une réserve écologique d'une très grande superficie pour le grand bien de tout le monde vivant dans la grande région de Québec et de plus, les amateurs de sites exceptionnels pourront visiter ce milieu humide d'un âge<sup>5</sup> probable de 6000 à 7000 ans suivant la dernière glaciation. J'estime que la reconnaissance officielle sur une base permanente de la *Société de conservation et de mise en valeur de la Grande plée Bleue* comme << statut d'organisme partenaire >> devrait être le début d'un partenariat significatif entre la Ville et la Société pour les prochaines étapes à venir. Sur la base de cette reconnaissance publique, qu'un local permanent lui soit alloué afin que la Société soit capable de remplir plus facilement ses objectifs de conservation. Qu'un budget permanent de fonctionnement soit disponible pour assurer une cohérence dans sa mission de conservation des milieux humides au Québec.

Quelques souhaits pour l'avenir : que la Société de la Grande plée Bleue construise un site *Internet* de calibre mondial. Ce site pourrait être un lieu unique où toutes les connaissances sur les milieux humides répartis à travers le monde y seraient inventoriées. Ce site pourrait être par la même occasion une vitrine pour la ville de Lévis et un site de références pour les chercheurs faisant des travaux de recherche sur les milieux humides ; qu'un centre d'interprétation bien adapté aux utilisateurs voit le jour dans un secteur bien délimité par une négociation entre le Ministère de l'Environnement du Québec et la Société afin de remplir son rôle d'éducation à l'importance écologique des milieux humides sur un territoire comme la grande région immédiate de la Capitale nationale et sur le territoire de la province de Québec ; qu'une ou plusieurs << campagnes de financement éthiques >> seront sans doute nécessaires dans les prochaines années. À cette occasion, une judicieuse sélection des entreprises devra être faite afin d'éviter que des entreprises polluantes ne s'infiltrerent dans l'opération de financement et que leur participation inscrite sur la liste des donateurs soit une occasion calculée pour redorer leur image corporative en se faisant passer par ce geste de contribution pour une entreprise dite “

verte “. Toute opération de financement aurait intérêt à demeurer intègre dans son approche globale ; que les scientifiques ne doivent jamais envoyer un signal à l’industrie de la tourbe ou à d’autres secteurs économiques qui auraient un lien direct avec les milieux humides qu’ils pourraient après exploitation d’un milieu humide naturel en faire un milieu artificiel avec les connaissances scientifiques issues du milieu universitaire par exemple. Où serait conservée la biodiversité naturelle dans tout ce bricolage scientifique ? Après cette activité de développement économique, est-ce que les espèces menacées et vulnérables, soit trois orchidées et une plante carnivore feraient partie du couvert végétal artificiel ?

Pourquoi j’ai quitté la présidence en 1993 ? Premièrement, pour des raisons personnelles. Deuxièmement, suite à une brève discussion téléphonique avec Monsieur Rosaire Jean du Ministère de l’environnement du Québec, je lui ait demandé de me dire franchement quelle était la priorité d’intervention du ministère pour la conservation de la tourbière dans le futur. Il me répondit que les problèmes de cadastre et de titres de propriété des terrains compliquaient la suite du dossier, et que le MENVIQ ne considérait pas ce dossier prioritaire. Restriction budgétaire n’aidant pas aussi. Après cette franche affirmation, je me suis dit : << L’énergie à mettre pour une autre décennie dans ce dossier, sans garantie de succès, je n’en disposais pas autant ! >> C’est à la suite de cet entretien que j’ai pris la décision, avec un certain pincement au cœur, de me retirer définitivement de la présidence. Pour moi, il faut que ça bouge, la stagnation ne m’intéresse pas.

Le test final pour l’organisme devait être passé. En quoi consistait ce test ? Quand les individus qui ont fondé un organisme quittent l’organisation, pour différentes considérations, cette situation met obligatoirement les membres devant un questionnement. Va-t-on poursuivre les activités ou les cesser ? Soit que la relève est au rendez-vous, ou soit que l’organisation meurt. La Société de la Grande plée Bleue est encore vivante. Elle a passé son examen avec succès jusqu’à ce jour ! Mon départ de la présidence a permis de mesurer l’intérêt des gens du milieu pour ce projet un peu plus visionnaire en son genre sans avoir recours à un plébiscite populaire.

## **Remerciements pour actions positives.**

En terminant, il n'en faudrait pas tant pour pouvoir remercier Monsieur Michel Michaud pour m'avoir succédé à la présidence et avoir poursuivi avec persévérance la mission initiale de l'organisme avec succès. Je remercie les administrateurs qui ont succédé aux administrateurs de la première heure pour leur support à la cause environnementaliste à réaliser. Je remercie tous les membres qui ont appuyé financièrement la Société dans ses activités courantes. D'une manière toute particulière, je remercie Monsieur Robert Gauthier pour son implication scientifique. Je n'ai jamais connu un scientifique si facile à recruter au sein d'un organisme. Quand une question scientifique devait être clarifiée pour la société ou pour le Ministère de l'environnement, son expertise unique était toujours sollicitée et toujours appréciée. Je remercie tous les employés qui ont été impliqués dans les projets fédéraux mentionnés précédemment pour leur professionnalisme. D'un côté plus personnel, je souligne le travail exemplaire de M. Gilles Gauthier comme directeur du dernier projet de l'organisation. Par son leadership efficace, ce projet s'est déroulé comme par un enchantement. Ce groupe a même eu le temps de dégager 4 participants pour un stage d'étude au Centre des tourbières " Rossolis " (Parc des Volcans d'Auvergne) par le biais de l'Office franco-québécois pour la jeunesse du 15 au 30 juillet 1991. Si j'avais un autre projet à superviser, il serait encore le premier à être sollicité de ma part. Je remercie les nombreux fonctionnaires du Ministère de l'environnement du Québec, par exemple Monsieur Léopold Gaudreault, directeur, Direction de la conservation du patrimoine écologique et Monsieur André Couillard, responsable de projets à la même direction pour leur sensibilité à l'égard de cet ambitieux projet en voie de réalisation bon pour la santé écologique planétaire. Je remercie l'ex-député fédéral Monsieur Gabriel Fontaine pour avoir facilité une entrée d'argent totalisant 209 687\$. Et pour terminer, je veux remercier l'ancien député provincial Monsieur Jean Garon pour avoir appuyé comme député du comté de Lévis ce projet d'envergure depuis le début connaissant dès le départ l'intention ultime de l'initiateur et des nombreux collaborateurs de créer une réserve écologique sur la rive sud de Québec. Enfin, toutes ces réalisations ont été

possibles parce que j'étais bien entouré ! Merci à tous pour votre appui ! Merci pour votre attention.

*Jean-Paul Doyon*  
**ex-président-fondateur**

## **Références**

<sup>1</sup> André GARRIGOU-LAGRANGE et René PASSET, *Économie Politique. Systèmes et structures politique du développement*. Édition Dalloz, 1965, pp. 446.

<sup>2</sup> GARRIGOU-LAGRANGE et PASSET, *op. cit.*, pp. 445-446.

<sup>3</sup> GARRIGOU-LAGRANGE et PASSET, *op. cit.*, p. 446.

<sup>4</sup> Document interne : *La Grande Plée Bleue. Caractéristiques principales*.

<sup>5</sup> *Idem*.